

te industrie, et je tiens à ce que le gouvernement et le parlement lui rendent justice.

M. TAYLOR : J'en connais probablement aussi long que qui que ce soit dans cette Chambre sur cette industrie, ayant fait partie pendant plusieurs années, de la Compagnie Rathbun. C'était à l'époque où l'honorable député de Victoria, N.-B. (M. Costigan) était ministre du Revenu de l'intérieur. Le gouvernement faisait alors venir son alcool méthylique d'Allemagne. Je suis venu ici, en compagnie du capitaine Carter, et nous avons dit au gouvernement que la Compagnie Rathbun établirait l'industrie au Canada, si le gouvernement lui promettait sa clientèle. Il consentit à nous donner la préférence, à égalité de prix et de qualité. L'industrie fut fondée, et pendant plusieurs années, la Compagnie Rathbun fournit l'alcool méthylique au gouvernement à un prix moins élevé que celui qu'il payait pour l'alcool importé. Elle aurait continué sans le gouvernement actuel qui, dès son arrivée au pouvoir, passa un marché avec un citoyen de Toronto pour la fourniture de cet article pendant plusieurs années.

L'honorable M. BRODEUR : L'honorable député se trompe.

M. TAYLOR : Pas du tout. Le résultat a été que la Compagnie Rathbun dut fusionner avec la nouvelle compagnie, et plus tard, elle lui céda ses intérêts.

L'honorable M. BRODEUR : Alors, cela s'est fait avant l'avènement du gouvernement actuel.

M. TAYLOR : Non ; immédiatement après son arrivée au pouvoir, le nouveau gouvernement passa marché avec ce citoyen de Toronto pour la fabrication de l'alcool méthylique dans le comté de mon honorable ami. Je sais comment la Compagnie Rathbun a été traitée par le gouvernement actuel. Si l'honorable ministre veut demander des soumissions pour la fourniture de l'alcool fabriquée au pays, pendant cinq ou dix ans, il recevra une demi-douzaine d'offres, en dépit du monopole qu'il a créé en enlevant la concession à la Compagnie Rathbun, pour la donner à une compagnie de Toronto.

SAM HUGHES : Un article du programme conservateur consiste à abolir les droits sur un produit du moment qu'il est constaté qu'un monopole existe et que le prix de cet article est trop élevé. On met la population à l'abri des inconvénients des monopoles. Je pourrais citer, à ce propos, le monopole sur le sel qu'on a tenté d'obtenir, il y a quelques années, pour augmenter indûment le prix de cet article. Le gouvernement conservateur abolit entièrement le droit et cela fit échouer la coalition. Dans le cas qui nous occupe, un monopole existe. Environ 50,000 gallons d'alcool méthylique mélangé à de l'alcool inférieure coûtent \$30,000 au gouvernement, et cependant on peut se procurer cet alcool au détail dans n'importe quelle

pharmacie, pour \$1.50 le gallon. Ces industriels font donc un bénéfice énorme.

M. TALBOT : Comment l'honorable député peut-il parler ainsi de monopole, puisque l'honorable député de Leeds vient de déclarer qu'il n'y avait autrefois qu'une seule fabrique au Canada, la Compagnie Rathbun, et qu'actuellement, il n'y en a qu'une. Où est la différence ?

L'honorable M. BRODEUR : Je dois dire que l'honorable député de Leeds se trompe, au sujet de la Compagnie Rathbun. Le marché passé par le gouvernement était avec la Compagnie Rathbun et la "Standard Chemical Co.". Il a été signé au mois de juillet 1898. Quelques mois plus tard, la Compagnie Rathbun écrivait à M. Miall, qui était à cette époque commissaire du Revenu de l'intérieur :

Nous avons l'honneur de vous informer que nous avons conclu un arrangement entre nous quant à la quantité d'alcool méthylique que vous pourrez commander. A l'avenir, pour faciliter les opérations, nous préférons que toutes les commandes soient envoyées à la "Standard Chemical Co."

M. TAYLOR : Où le gouvernement actuel a-t-il acheté son alcool méthylique en 1896, 1897 et 1898, jusqu'à la signature de ce contrat ? Je sais pertinemment que c'est immédiatement après les élections de 1896 que le directeur général des Postes conclut un arrangement avec un citoyen de Toronto pour la fabrication de ce produit à Orillia. Le marché avait été fait avant l'élection, pour le cas où le parti libéral viendrait au pouvoir. On remarquera que pendant une couple d'années, le gouvernement acheta exclusivement le cette compagnie de Toronto, sans s'occuper de la Compagnie Rathbun, qui fut forcée de fusionner avec l'autre. Je sais tout ce qui en est.

L'honorable M. BRODEUR : Le gouvernement actuel a acheté de la Compagnie Rathbun en 1896, 1897 et 1898.

M. TAYLOR : En partie; jusqu'à ce que ses amis fussent en état de fournir le tout.

L'honorable M. BRODEUR : La première vente faite par la "Standard Chemical Co" est en 1898.

M. TAYLOR : Avant la passation de ce marché, de qui le gouvernement achetait-il ?

L'honorable M. BRODEUR : Je viens de dire que c'est de la Compagnie Rathbun.

M. TAYLOR : Pas du tout.

L'honorable M. BRODEUR : Nous en avons acheté une partie des Etats-Unis, mais par la suite nous avons préféré encourager une industrie canadienne.

M. BENNETT : Toute cette question a été discutée l'an dernier, et le ministre promet de ne pas renouveler la concession, et il peut avoir besoin. Le gouvernement est resté ministre. Le ministre actuel me dira